

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION

PARAISANT LE 1^{ER} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, LES VACANCES EXCEPTÉES

J.-B. CLOUTIER, Rédacteur-proprétaire.

Prix de l'abonnement : UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance.

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction devra être adressée à J.-B. CLOUTIER, professeur à l'école normale Laval; celles concernant l'administration, à A. CÔTÉ ET C^{IE} éditeurs-imprimeurs, Québec.

SOMMAIRE.—PARTIE OFFICIELLE: Nominations de Commissaires et de Syndics d'écoles.—PÉDAGOGIE: Nos manuels scolaires, par un professeur de pédagogie.—Chronique scolaire, par un inspecteur d'écoles.—La liberté de l'enseignement à Hongkong, par C. F. Audley.—PARTIE PRATIQUE: I, Devoir d'invention.—II, Dictée, l'Immortalité de l'âme, par Campayré.—Devoir d'élèves, L'hiver au Canada, par Emile Auger.—Arithmétique.—Calculs relatifs à la population de la Puissance, par F. X. Toussaint.—Toisé.—Algèbre.—Bibliographie.—Avis de l'administration.

Saguenay, Petites Bergeronnes. — M. Jérôme Tremblay, en remplacement de M. Zacharie Tremblay, aucune élection n'ayant eu lieu en juillet dernier.

Syndic d'écoles.

Terrebonne, Sainte-Thérèse.—M. William Miller, en remplacement de M. John Remington, sorti de charge.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Nominations de Commissaires et Syndic d'Écoles.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil en date du 29 décembre dernier, (1881), de faire les nominations suivantes, savoir :

Commissaires d'Écoles.

Gaspé, Percé.—Rév. J. A. Pérusse, en remplacement du Rév. F.-X. Bossé, qui a laissé la municipalité.

Hochelaga, village Saint-Jean-Baptiste.—Alexandre Germain, écuyer, M. D., en remplacement de lui-même.

Saint-Maurice, Pointe du Lac.—M. William Martin, en remplacement de M. T. Gélinas, décédé.

Gaspé, Cap des Rosiers.—M. Josaphat A. LeBel, en remplacement du Rév. J. Martin, qui a quitté la municipalité.

Charlevoix, Saint-Etienne de la Malbaie.—MM. Narcisse Harvey et François Lapointe, en remplacement de MM. Thadée Dufour et J. Lapointe, sortis de charge.

Rimouski, Saint-Moise.—Rév. Pierre Brillant, en remplacement de M. Joseph Smith, qui a laissé la municipalité.

Gaspé, rang Saint-Paul.—MM. Cyrias Thibault et Noël Thibault, senior, en remplacement de MM. Noël Thibault, junior, et Noël Thibault, senior, aucune élection n'ayant eu lieu en juillet dernier.

Partie officielle

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Nominations de Commissaires et Syndic d'Écoles.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en Conseil en date du 16 décembre courant, (1881), de faire les nominations suivantes, savoir :

Commissaires d'écoles.

Chicoutimi, Saint-Fulgence de Harvey.—Le Rév. M. Louis Savard, en remplacement du Rév. M. N. Parent, qui a quitté la municipalité.

Jacques-Cartier, Pointe-Claire.—Le Rév. J. St. Aubin, en remplacement du Rév. M. J. M. Chevigny, qui a quitté la municipalité.

Saguenay, Mille-Vaches.—MM. Ephrem Tremblay, Léville Tremblay, Jean McNicol, François Desbiens et Johnny Desbiens. Le temps d'office de ceux qui avaient été nommés en 1878, étant expiré.

Gaspé, Sainte-Adélaïde de Pabos.—MM. François-Xavier Têtu et Thomas Soucy, en remplacement de MM. William Brotherton et John McRae, dont le terme d'office est expiré.

Syndic d'écoles.

Missisquoi, canton de Dunham—M. Joseph Jasmin, en remplacement de M. Solyme Plouffe, qui a cessé d'être dissident, au mois de septembre dernier, d'après la signification qu'il en a faite au Président des syndics de la dite cité.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Révocation de l'ordre en Conseil No. 353, du quatre octobre 1881.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil, en date du 23 décembre dernier (1881), de révoquer l'ordre en conseil No. 353, du quatre octobre dernier (1881), nommant des commissaires d'écoles pour le village de Bagotville, comté de Chicoutimi, et de faire les nominations suivantes de commissaires d'écoles pour la dite municipalité, savoir : MM. George Tremblay, en remplacement de Nérée Perron, décédé, Michel Bouchard, en remplacement de François Bouchard, fils, décédé, et Napoléon Fortin, en remplacement de lui-même, vu qu'aucune élection n'a eu lieu en juillet dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur par ordre en conseil, en date du 17 décembre 1881, en vertu de la 105^e section, chapitre 15, S. R. B. C. Etablir un bureau d'examineurs catholiques pour le comté de Pontiac, siégeant à Portage-du-Fort, et de nommer membres du dit bureau le Revd. Père Brunet et MM. McG. Rooney, Joseph Timoléon St. Julien, écuyer, avocat, Edouard H. Houlau, écuyer M. D., Tancrede O. Gaboury, écuyer, M. D.

PÉDAGOGIE

Nos Manuels Scolaires

Par un professeur de pédagogie.

I. NOTRE SYSTÈME ACTUEL.

Les Manuels scolaires ne font certes pas défaut aujourd'hui. Il en existe pour toutes les branches du programme et pour chaque cours. Livres de lecture, traités d'arithmétique, d'histoire, de géographie, etc., il s'en trouve au choix pour tous les degrés, toutes les divisions de l'école primaire, comme aussi pour tous les goûts. Ce sont

là de précieux auxiliaires pour l'enseignement, à la condition toutefois que l'on s'en serve avec méthode. Mais trop souvent on se contente de les remettre entre les mains des écoliers sans préparation suffisante et sans explication préalable ; le travail de l'enfant devient alors purement machinal.

Ajoutons que bon nombre de collections de manuels scolaires présentent, selon nous, de graves lacunes ; il n'y a souvent ni plan, ni idée d'ensemble. Ce qui fait surtout défaut à nos manuels, c'est la méthode. Il arrive aussi que les collections se composent d'ouvrages sortis de diverses plumes, et alors la nomenclature, la marche des leçons adoptées par les auteurs offrent la plus étrange bigarrure : les mêmes idées se trouvent répétées pendant que certaines matières y font défaut.

Il faut reconnaître que le système généralement suivi de la composition et le choix des manuels d'école ne répond point encore à l'idéal auquel nous devons tendre sans cesse. Plusieurs collections ont subi d'heureuses modifications, mais l'idée directrice dans le plan, la gradation dans les détails et le choix des méthodes dans l'application nous paraissent encore defectueuses sous plusieurs rapports.

Il est cependant inconstable que la marche générale de l'école dépend en grande partie des manuels en usage. En effet, n'est-ce pas le livre d'école qui sert de guide au maître et à l'élève ? Réformer ce guide, ce serait donc contribuer à la réforme des écoles.

II. LE LIVRE DE LECTURE.

C'est le livre de lecture qui, selon nous, devrait servir de base à toute l'instruction primaire et de guide à l'enseignement. Les autres ouvrages ne seraient destinés qu'à

servir de complément au livre de lecture. Tout en apprenant à lire, tout en se familiarisant avec la forme des pensées, l'écolier devrait trouver dans ce livre toutes les connaissances positives à acquérir. Ce serait là l'encyclopédie de l'instruction primaire.

Qu'est-ce que le livre de lecture des écoles primaires et quel est son but ? se demande un pédagogue.

Pour l'école ancienne, c'est un accessoire de la grammaire, ou recueil de morceaux plus ou moins intéressants, choisis avec plus ou moins de goût dans des sujets variés, distribués sans méthode, pour servir aux exercices de lecture et de mémorisation des idées. Point de progression ni quant à l'expression des idées, ni quant au style. Ce livre sert, comme l'indique son titre, à l'exercice de la lecture mécanique. La grammaire conserve la première place, tout à fait indépendante et sans rapport direct avec ce timide auxiliaire. Ce sont deux enseignements parallèles ou plutôt divergents sur un même sujet, au lieu de constituer les parties diverses et coordonnées d'un tout, la langue maternelle.

La même anomalie se retrouve dans les programmes officiels, qui sont les régulateurs de l'enseignement public. En effet, on y voit figurer dans l'énumération des branches d'études primaires : 1° la lecture ; 2° la grammaire ; 3° la langue française, etc., comme des branches distinctes alors que les deux premières rentrent dans la dernière comme les parties dans le tout ! Vrai est-il que les livres de lecture comme les grammaires se métamorphosent peu à peu : les livres de lecture les plus récents ont à la suite des textes des notes explicatives, des questionnaires, des indications d'exercices à faire. Les grammaires ont un caractère pratique, elles visent à une

exposition plus simple, plus méthodique des règles de l'orthographe et de la construction. Il y a une transition marquée vers un enseignement de plus en plus rationnel de la langue maternelle. Et pourtant il y toujours un premier enseignement de la lecture qui a sa place indépendante dans le programme et dans le tableau des leçons, puis un deuxième enseignement de la grammaire avec les exercices d'application (dictées, orthographe, analyses, conjugaisons, etc.) qui ne sont pas empruntés au livre de lecture et qui n'ont aucun rapport avec lui ; en troisième lieu, des essais de rédaction et de composition qui n'ont aucun lien quelconque avec les précédentes. Entre ces divers enseignements, point de coordination ou de subordination ; le livre de lecture n'a rien à faire avec la grammaire ; la grammaire ignore le livre de lecture ; la composition est également étrangère à ses deux voisins et ces exercices de langue se coudoient sous le même toit, mais ne frayent pas ensemble. Absence de méthode, confusion, complication du plan des leçons : voilà en trois mots la caractéristique de l'ancienne école au sujet du rôle du livre de lecture.

Pour l'école moderne, au contraire, le livre de lecture est le point de départ, le centre vivant de tout enseignement de la langue maternelle, l'encyclopédie de l'instruction primaire, l'image de la nature et de la vie sociale, du présent et du passé d'un peuple. C'est au livre de lecture qu'est rattachée en appendice une petite grammaire pour les dernières années de l'école ; c'est encore au livre de lecture que se rapportent tous les exercices d'intuition, de grammaire, de reproduction orale libre, de mémorisation, de rédaction, de composition, etc., que comporte l'enseignement de

la langue dans toutes ses parties et à tous ses degrés. Le système nouveau est simple et logique ; il réalise le principe de la simplification des leçons, de leur groupement autour d'un centre commun, en un mot de diversité des exercices dans l'unité du plan.

De plus, le livre doit servir de point de départ et d'auxiliaire pour les branches accessoires : géographie, histoire, étude de la nature.—*L'Education.*

— 000 —

Chronique scolaire

M. le Rédacteur,

De retour de ma tournée d'inspection, je profite de mes premiers moments de loisir pour faire part à vos lecteurs de mes impressions de voyage.

Disons d'abord que la visite de l'inspecteur est un événement qui fait époque dans la vie de l'écolier comme dans celle de la maîtresse. On en parle souvent, tous les jours ; en classe, hors de la classe, partout. Tel élève a-t-il commis une faute, manqué de faire son devoir ou d'apprendre sa leçon, vite, il est menacé d'être signalé à l'inspecteur. Tel autre se distingue-t-il par son application au travail, sa politesse, sa bonne tenue, alors on fait briller à ses yeux la récompense qui lui sera décernée à la visite de ce fonctionnaire de l'enseignement.

Quant à l'institutrice, elle ne perd pas de vue le compte sévère qu'elle aura à lui rendre. Elle sait très bien que, quoiqu'il soit l'ami de la classe enseignante, il ne laisse néanmoins jamais échapper la moindre défaillance sans la blâmer : aussi fait-elle tout en son pouvoir pour s'acquitter scrupuleusement de tous les devoirs de sa charge.

Que d'écoles doivent leur succès à cette vigilance qu'entretient chez les institutrices

le désir de mériter une bonne note de l'inspecteur !

Quelques inspecteurs se font annoncer d'avance, et vont en compagnie de M. le curé et des commissaires faire dans chaque école d'une paroisse une visite solennelle. De cette manière tout est couleur de rose : les classes sont propres, tout y est rangé en ordre ; la maîtresse et les élèves, endimanchés, offrent un coup d'œil magnifique. D'autres font le contraire et arrivent comme une bombe au milieu des enfants et de la maîtresse ébahis. Je préfère ce dernier mode, car s'il est moins solennel, il a au moins l'avantage de faire voir les choses dans leur réalité.

C'est ainsi que le sept novembre dernier je frappai à la porte d'une école, tenue par une jeune institutrice, sortie elle-même de l'école depuis quelques mois.

Ma présence subite lui causa, ainsi qu'à ses élèves, une grande surprise et une vive émotion.

Elle était mollement assise dans une chaise berçante et entourée de sept ou huit marmots, l'alphabet à la main.

Après avoir accepté le siège qu'elle me présente, je l'invite à continuer sa besogne.

— Voyons, Pierre, dit-elle au premier, lis ta leçon. Et Pierre commence sur un ton de voix propre à me déchirer les oreilles : *bé a ba, bé é be, bé i bi, bé o bo, bé u bu.*—A toi, Joseph ; et Joseph de reprendre sur un ton encore plus désagréable : *cé a sa, cé e se, cé i ki, cé o so, cé u su.* Un troisième allait continuer lorsque je demande à la maîtresse si tous sont de la même force.—Oh oui ! me dit-elle d'un air satisfait, et ils n'ont commencé qu'au mois de septembre dernier.—Bien, dis-je, venez près de moi, M. Pierre, et montrez-moi la syllabe *bi*. Pas de réponse. J'appelle le second, le troisième

et tous les autres, toujours sans résultat. — Mais, dis-je à la maîtresse, vos élèves ne connaissent donc pas leurs lettres. — Ah oui ! dit-elle, et très bien. Je recommence donc à faire réciter l'alphabet et chacun allait à merveille, aussi bien sans livre qu'avec le livre ; mais personne ne pouvait reconnaître les lettres prises isolément. Je profitai de l'occasion pour donner moi-même, en présence de cette novice, une première leçon de lecture, et lui fis promettre de tout recommencer et de suivre la méthode que je venais de lui indiquer. Je procédai ensuite à l'examen des deux autres classes et je trouvai partout une absence complète de méthode. Je mis la note mal sur son registre et ne manquai pas le soir de blâmer vertement les commissaires de leur système repréhensible d'engager des institutrices au rabais.

Je me rends ensuite à la première école de la paroisse voisine, où, comme à la première, j'arrive encore à l'improviste. Mon arrivée eut encore ici une grande surprise, mais quelques minutes suffirent pour remettre les choses dans leur état habituel. L'ordre le plus parfait régnait partout. L'institutrice, ancienne élève de l'école normale, dominait du regard toute sa classe, composée de cinquante-trois élèves divisés en quatre groupes. On en était à la lecture. Elle faisait elle-même le premier en surveillant, sans en avoir l'air, les autres confiés à trois des élèves les plus avancés.

Je fis le tour de chaque groupe, et ma présence ne dérangerait pas plus les élèves que s'ils eussent été seuls. Chacun lisait, à son tour, lentement, distinctement, et avec intelligence ; les moniteurs relevaient les fautes avec une habileté, un sans-gêne dont j'étais étonné. J'examinai ensuite chaque classe en particulier sur la langue mater-

nelle, l'histoire sainte, l'histoire du Canada, la géographie, l'arithmétique, et sur toutes ces matières les élèves me répondaient avec aisance et facilité, dans leur propre style, et de manière à me prouver que leur maîtresse s'appliquait à leur enseigner des choses et non des mots.

Je donne ici comme échantillon la petite phrase suivante qu'elle fit analyser aux élèves de la seconde classe. Vos lecteurs pourront voir que cette institutrice sait son métier.

Une souris passait auprès d'une souricière dans laquelle on avait placé du lard nouvellement grillé.

M.—Qu'est-ce qu'une souris ?

E.—Un petit quadrupède de l'ordre des rongeurs.

M.—Qu'est-ce qu'un quadrupède ?

E.—C'est un animal à quatre pattes.

M.—Quels sont les noms que vous pouvez former avec ce mot ?

E.—*Souricière, souriceau.*

M.—Que faites-vous pour former *souricière* avec le mot *souris* ?

E.—J'ajoute au mot *souris* le suffixe *ière* et je change l's final en c.

M.—Pourquoi faites-vous ce changement ?

E.—Pour une raison d'harmonie, car sans ce changement cela ferait *sourizière* ; on fait la même chose pour *souriceau*.

Elle passa ainsi, en les faisant expliquer, tous les mots de la phrase, après quoi elle fit rendre compte du rôle grammatical de chacun, non pas en astreignant les enfants à des formules apprises par cœur, mais en provoquant chaque réponse par des questions appropriées.

L'examen terminé, j'inscrivis sur son registre le mot *excellent* et la comblai d'éloges en présence de ses élèves.

J'ai appris ensuite que cette même ins-

titutrice avait enseigné cinq années dans la paroisse voisine et qu'elle l'avait quittée, parce qu'elle n'avait pas voulu s'engager au rabais.

Ces deux types d'écoles vous font voir, M. le rédacteur, ce que l'inspecteur rencontre tous les jours.

Dans les paroisses où les commissaires veulent lésiner, marchander pour arracher quelques misérables piastres sur le salaire de pauvres institutrices, vous rencontrez beaucoup de nullités et d'écoles sans valeur, tandis que dans celles où l'on donne des salaires raisonnables, les écoles sont tenues sur un excellent pied.

Je reviendrai encore sur ce sujet. En attendant, je me souscris,

Votre dévoué serviteur,

UN INSPECTEUR D'ÉCOLES.

— ooo —

La liberté d'enseignement à Hongkong.

Si vous jetez les yeux sur la baie de Canton, vous trouverez à peu de distance de ce port une île appelée Hongkong, que les Anglais possèdent depuis 1842. Ils y ont établi des comptoirs florissants, et à l'ombre de leur pavillon, il s'y est formé une population nombreuse, accourue de tous les points du globe. Les Chinois y pullulent, cela va sans dire, et il n'est pas rare d'en rencontrer dans les rues qui s'en vont ramassant ici une épingle, là un vieux clou, plus loin un débris de bois tombé de quelque maison, éléments disparates qui deviendront plus tard le fondement de leur fortune, il n'existe point en effet sur la surface du globe, de gens plus industrieux que ces Chinois, qui s'enrichissent là où l'Anglais et l'Américain se ruinent. Ce sont les premiers commerçants, les meilleurs industriels du monde ; et ils le prouvent à Hongkong, comme

ailleurs. Or, il y a une huitaine de jours, je reçus de cette ville lointaine, perdues sur les rivages de l'océan Pacifique un journal local, nommé *the China Mail* ou *Malle de Chine*, et dans ce journal le récit d'une intéressante cérémonie scolaire où le gouverneur de l'île et les Frères des écoles chrétiennes jouaient les premiers rôles. Ce récit vaut bien la peine d'être reproduit dans ces pages ; ce sera une véritable actualité.

J'ai connu assez intimement, il y a quelques années, en Angleterre, un jeune membre du Parlement anglais qui s'appelle Sir John Pope Hennessy : il figurait sur les bancs du parti conservateur et ne tarda pas à se distinguer par les nombreux services qu'il rendait. Actif, intelligent, infatigable au travail, il était partout, prêt à tout, et ne refusait jamais une tâche ardue.

Son cabinet de travail était un vrai pan-démonium de rapports parlementaires, d'enquêtes, de correspondances diplomatiques, qui traînaient à terre et rendaient l'abord de son bureau presque impossible. Que de fois je l'ai surpris, dans son labeur matinal, compilant, compilant, compilant, comme le bonhomme de la fable, pour le besoin d'un discours qu'il devait prononcer le soir même au Parlement ! Irlandais de naissance, catholique de croyance, souvent éloquent comme presque tous ses compatriotes, sans être un orateur de premier ordre, M. Hennessy (il n'était pas encore baronet) a été certainement plus utile à son pauvre pays que ne le seront jamais tous les Parnell et consorts.

Mais, Sir John Hennessy n'était pas riche, et au bout de quelques temps il se jeta dans l'administration. Pour récompenser ses bons services, le gouvernement de lord Derby le fit nommer successivement gou-

vernour à Bornéo, au Cap de Bonne Espérance, et enfin à Hongkong, où nous le trouvons le 3 novembre dernier, présidant à la fondation d'une grande école primaire, destinée à être dirigée par les Frères des écoles chrétiennes. Ces détails préliminaires étaient nécessaires pour bien comprendre ce qui va suivre ; autrement nos lecteurs voyageraient un peu dans une région inconnue.

Cette population bigarrée, accourue de tous les points du globe, avons-nous dit, est peut-être plus bigarrée encore par ses mœurs et ses croyances. Protostants de toute secte, catholiques de toute nation, païens même de toute nuance, rien n'y manque. Mais ces nationalités diverses s'accordent aujourd'hui en un point ; celui de vouloir pour leurs enfants une éducation solide et sérieuse. Ils la demanderont même aux Frères, convaincus qu'il n'en trouveront pas une aussi bonne ailleurs.

Donc, le 3 novembre dernier, le gouverneur anglais de Hongkong posait la première pierre d'un grand établissement d'enseignement où devront s'assembler plus tard trois ou quatre cents enfants, sur lesquels deux cents sont déjà réunis. De fait, c'est un agrandissement d'une ancienne école plutôt qu'une fondation nouvelle. Pour l'occasion, toutes les notabilités de l'endroit étaient groupées, et après quelques préliminaires obligés, Sir John Hennessy prononça une remarquable allocution dont je vais extraire les passages les plus saillants.

Pour mieux faire comprendre l'importance de cette cérémonie aux yeux de la population, disons un mot de la situation précédente. Il y a peu d'années, on le sait, une certaine école réussit à faire adopter en Angleterre ce qu'on appelait le système *séculier*. En d'autres termes, comme en

France aujourd'hui, on bannissait de l'école toute instruction religieuse ; on faisant cependant à Dieu l'honneur de le conserver dans la conscience humaine. C'était disaient, le meilleur moyen d'amener l'apaisement entre les différentes confessions chrétiennes. Mais bientôt on reconnut que, dans la pratique, le morale elle-même souffrait de cet enseignement anti-chrétien, et les Anglais, rejettent aujourd'hui presque à l'unanimité cette organisation scolaire qu'ils avaient d'abord préconisée.

Pourtant, elle avait naturellement passé dans beaucoup de colonies britanniques, entre autres à Hongkong où elle avait produit ses effets ordinaires. C'est précisément par suite d'une réaction énergique contre cette organisation que la cérémonie dont nous parlons acquiert une importance exceptionnelle, et le gouverneur de la colonie l'a bien fait ressortir, en appuyant sur le nouveau régime de liberté entière qui va s'inaugurer. Le lecteur en jugera par ses paroles elle-mêmes.

« L'intérêt spécial de ce jour, a-t-il dit, c'est la fondation d'une école subventionnée, c'est à dire d'une école à laquelle le gouvernement accorde une somme d'argent ou subvention. Lorsque je suis arrivé dans cette île en 1877, il n'y avait qu'un petit nombre d'écoles qui se trouvaient dans cette situation. L'année dernière le nombre en avait déjà doublé et celui des élèves avait suivi le même accroissement ; pourquoi ? c'est que depuis 1877 le gouvernement de Sa Majesté a changé les principes d'après lesquels les écoles de cette colonie recevaient des subventions. Quand je suis arrivé ici, j'y trouvais un fait significatif : l'école où nous sommes renfermait dans son sein environ deux cents élèves, tous fils d'Européens, tous payant régulièrement l'impôt, et tous cependant

privés de la subvention officielle. Le même fait se représentait dans les écoles appartenant à d'autres confessions religieuses. Encore une fois, pourquoi ? Lorsque je m'adressai aux divers pasteurs et aux directeurs d'écoles appartenant à ces confessions, tous furent unanimes à me déclarer que les scrupules religieux les empêchaient seuls de recourir aux libéralités de l'administration.

« Mais ce n'est pas tout : lorsque je m'adressai, non pas à des pasteurs, mais à des laïques honorables, j'en reçus absolument la même réponse : dans toute la colonie de Hongkong, disaient-ils, il n'y a pas aujourd'hui plus de quatre-vingts enfants qui reçoivent la subvention gouvernementale.

« Pour la troisième fois, je demande d'où venait ce fait anormal ? C'est que pour obtenir une subvention il fallait que l'école fût à la fois *séculière et élémentaire*. La loi l'exigeait ainsi.

« Eh bien ! le ministre actuel des colonies a tout simplement biffé ces deux mots des règlements officiels. En 1877 aucune école ne pouvait recevoir du gouvernement une subvention quelconque, si elle n'adoptait pas les livres classiques d'un caractère purement *séculier*, et si de plus l'instruction religieuse n'en était bannie. Donc, après avoir mûrement examiné cette situation, après avoir consulté les opinions les plus opposées sur cette question, le gouvernement est arrivé à consacrer la liberté la plus entière à ce sujet.

« Et voilà pourquoi je vais poser tout à l'heure la première pierre d'un édifice scolaire qui a déjà reçu de l'administration une subvention de 35,000 fr. et qui recevra plus tard des secours plus abondants encore pour en achever la construction. (Applaudissements). Selon moi, Messieurs, cette déci-

sion du gouvernement est une œuvre de sagesse ; elle favorise énergiquement la liberté religieuse, parce que dans chaque école de cette colonie les maîtres pourront donner à leur enseignement le caractère et l'étendue qu'ils jugeront convenables. J'ajoute que ce changement important a déjà fait merveille ; au moment où je parle, il n'y a pas dans la colonie une seule confession religieuse, ni même un seul corps d'hommes quelconque qui puisse élever contre l'administration la plus légère plainte légitime sous le rapport de l'éducation publique. Oui, désormais tous les enfants de nos colons, à quelque classe, à quelque nation qu'ils appartiennent, pourront recevoir, avec l'aide du gouvernement une éducation de premier ordre, que leur distribueront les Frères des Ecoles chrétiennes, ces premiers éducateurs du monde entier (Vifs applaudissements) ; ces hommes dévoués qui consacrent leur vie à ce but sacré. Aussi trouvons-nous déjà qu'aux examens annuels les élèves de cette école où je parle soutiennent la réputation qu'ils ont conquise dans tous les pays civilisés. (Explosion d'applaudissements prolongés.)

C. F. AUDLEY.

— 000 —

PARTIE PRATIQUE

I

Devoir d'Invention

L'élève formera un nom avec chacun des noms suivants :

Huile, nation, musique, monarque, médaille, ma-
tière, maçon, machine, livre, ligne, local, religion,
latin, lapin, langue, jarret, image, houblon, hon-
neur, charbon, courage, coffre, consul, cil, catho-
lique, crin, toit, argent, fille, ange.

CORRIGÉ.

1. Huile, <i>huilier</i> .	Jarret, <i>jarretière</i> .
Nation, <i>nationalité</i> .	Image, <i>imagination</i> .
Musique, <i>musicien</i> .	Houblon, <i>houblonnière</i> .
Monarque, <i>monarchie</i> .	Honneur, <i>déshonneur</i> .
Médaille, <i>médailleur</i> .	Chardon, <i>chardonneret</i> .
Matière, <i>matériaux</i> .	3. Courage, <i>encouragement</i> .
Maçon, <i>maçonnerie</i> .	Coffre, <i>coffre</i> .
Machine, <i>machiniste</i> .	Consul, <i>consulat</i> .
Livre, <i>livre</i> .	Gil, <i>sourcil</i> .
Ligne, <i>alignement</i> .	Catholique, <i>catholicisme</i> .
2. Local, <i>localité</i> .	Crin, <i>crinière</i> .
Religion, <i>irréligion</i> .	Toit, <i>toiture</i> .
Latin, <i>latiniste</i> .	Argent, <i>argenterie</i> .
Lapin, <i>lapereau</i> .	Fille, <i>fillette</i> .
Langue, <i>langage</i> .	Ange, <i>archange</i> .

Devoir à rendre au pluriel

L'ARABE AFFAMÉ.

Un Arabe, égaré dans le désert, n'avait pas mangé depuis deux jours et se voyait menacé de mourir de faim. En passant près d'un puits, il voit sur le sable un petit sac de cuir. Il le ramasse avec empressement et le tâte : « Dieu soit béni, dit-il, ce sont, je crois, des dattes ou des noisettes. » Plein de cette douce espérance, il se hâte d'ouvrir le sac ! mais à la vue de ce qu'il contenait : « Hélas ! s'écria-t-il douloureusement, ce ne sont que des perles. »

Corrigé

LES ARABES AFFAMÉS.

Deux Arabes, égarés dans le désert, n'avaient pas mangé depuis deux jours et se voyaient menacés de mourir de faim. En passant près d'un puits, ils voient sur le sable un petit sac de cuir. Ils le ramassent avec empressement et le tâtent : « Dieu soit béni, disent-ils, ce sont, nous croyons, des dattes ou des noisettes. » Pleins de cette douce espérance, ils se hâtent d'ouvrir le sac ; mais, à la vue de ce qu'il contenait :

« Hélas ! s'écrièrent-ils douloureusement, ce ne sont que des perles. »

II

Dictée

L'IMMORTALITÉ DE L'ÂME

N'est-il pas vrai, que nous avons, au fond du cœur, la pensée et le désir de la *vie future* ? Sans doute, à votre âge, on ne pense pas encore à l'*immortalité* pour soi-même, parce qu'on a la vie devant soi, mais vous y pensez déjà pour ceux que vous chérissiez et qui ne sont plus. Et plus tard, quand vous aurez un peu vieilli, vous y penserez pour vous-mêmes. Ce désir pourrait-il être trompeur ? N'est-ce pas la nature, n'est-ce pas Dieu lui-même, qui l'a mis au fond de vos âmes ? Et pourquoi votre désir ne serait-il pas satisfait ? L'âme, étant autre chose que le corps, n'est pas nécessairement enveloppée dans la ruine du corps ! Elle peut lui survivre, comme l'habitant survit à sa maison qui croule. Et il est juste, il est nécessaire qu'elle lui survive.

En effet, l'homme qui accomplit son devoir a droit à une récompense, et à une récompense qui soit l'équivalent de son mérite. Or, *il ne la trouve pas toujours ici-bas*. Ni le témoignage de la conscience, ni l'estime publique, ni les avantages qui résultent de la pratique de certaines vertus, ne *suffisent* à récompenser l'honnête homme de ses travaux et de ses souffrances.

COMPAYRÉ.

QUESTIONS ET EXPLICATIONS.

Expliquer ce qu'on entend par la *vie future*. — *immortalité*. Qualité, état de ce qui est *immortel* (lat. *immortalis*, de *in* négatif et *mortalis*), de ce qui ne meurt pas. — Mots de cette famille : *immortaliser*, *immortelle*. — Quand *soi* se dit des personnes, il ne s'emploie qu'avec les pronoms indéfinis *on*

quiconque, nul, personne ou un infinitif (On a la vie devant soi) (Ne penser qu'à soi, c'est être égoïste).—En parlant de choses, *soi* peut correspondre au sens défini comme au sens indéfini, mais seulement au singulier : (*La vertu est aimable en soi*).—*Ceux* mis pour... (les parents, les amis qui sont morts : un père...un bon camarade...)=*Juste*. Signification. Mots de la même famille : *justice, justesse* (différence entre ces deux termes), *injuste*...—*On ne le trouve pas toujours ici-bas*. Le maître fera chercher quelques exemples à l'appui de cette assertion. (Tel, engagé en 1870, est mort sur le champ de bataille, Henri Regnault par exemple, laissant inachevée une carrière déjà glorieuse... ; tel autre...)=*Ne suffisent*. Le verbe se met au pluriel quand les sujets liés par *ni* peuvent, considérés ensemble, faire l'action exprimée par le verbe.

NOTA.—1° Rappeler la nature de chacun des pronoms de la dictée.—2° Expliquer les mots : *désir, trompeur, âme, ruine, conscience, estime*...—3° Résumer en quelques lignes les idées développées par l'auteur.

—L'Instruction primaire. 6

—000—

Devoir d'élèves

Le devoir suivant a été fait en classe sous l'œil du maître. Voici le Caneras :

« Faites une petite composition sur l'hiver au Canada. Dites quels en sont les avantages et les inconvénients. »

Nous le donnons tel qu'il a été remis au maître par l'élève, lui laissant ses défauts comme ses qualités.

L'HIVER AU CANADA

L'hiver ! ce mot là fait frissonner, mais aussi il fait sourire et sauter de joie bien des enfants ; aussi quand la neige commence à tomber à gros flocons, il la regar-

dent avec satisfaction et disent : « Dans une huitaine de jours, nous sortirons nos traîneaux et nous pourrons glisser ! quel plaisir, quand il y a bien de la neige, que de faire des bonshommes, des petites maisons ! Et à la première *bordée* les glissoires commencent à se faire, et l'on voit les petits garçons les joues rouges et *enflamées* par le froid, rire de bon cœur quand ils ont manqué leur glissade et qu'ils roulent au bas de la côte. Ils se relèvent tout joyeux et recommencent sans se lasser ce jeu toujours nouveau. Avec les traîneaux il y a aussi les patins. On fait un rond à patiner et chacun s'empresse d'y aller avec ses patins. C'est plaisir que de voir se croiser en tous sens, les patineurs et briller au soleil comme des feux-follets leurs lamos d'acier.

L'hiver a aussi pour avantage de purifier l'air. Aussi est-il pur et bienfaisant celui que nous respirons alors ! Il y a encore la chasse, et l'on peut se régaler à son aise de chair de caribou, d'orignal et toutes sortes d'animaux sauvages que l'on ne trouve pas en été.

Mais si l'hiver fait sourire de joie les amateurs d'émotions, il fait aussi pleurer un grand nombre de malheureux. Quand une pauvre famille voit tomber la neige, elle dit : « Voilà la misère qui arrive ; si nous avions au moins du bois pour nous chauffer, cela nous paraîtrait moins dur, mais rien, pas d'ouvrage, pas de pain, nous mourrons de misère et de froid !..... Ah ! il est bien dur, l'hiver au Canada ! toujours de la neige, toujours un froid terrible. Bien des accidents arrivent pendant cette période. On voit quelquefois, jeté sur un traîneau, un homme gelé à mort. Quelle douleur pour la famille que de se voir ainsi, par un de ces accidents, privée tout à coup de son seul soutien !

L'hiver à encore d'autres graves inconvenients. Quelquesfois en sortant le matin, on trouve les trottoirs remplis de neige, l'on en a jusqu'au genou, alors il faut s'armer de la pelle et la faire jouer pendant des heures entières pour déblayer les portes et les avenues. Quelle difficulté a-t-on aussi à marcher dans les rues ! L'on est obligé de s'envelopper de la tête aux pieds, si l'on ne veut pas se geler. Ici, on voit quelqu'un se frotter le nez, là c'en est un autre qui se bat les mains ou les oreilles, et ainsi de suite.

Il y a encore une foule d'autres inconvenients qu'il serait trop long d'énumérer.

Cependant, je préfère nos hivers à ceux de l'Angleterre et de la Russie.

EMILE AUGER,
Agé de 14 ans, Québec.

— 000 —

Arithmétique

Nous donnons ci-dessous, d'après le recensement de 1881, la population des différentes provinces de la Puissance, en y joignant quelques uns des procédés dont on se sert pour trouver l'augmentation par cent pendant la décade et la population par chaque mille carré. On trouvera des calculs analogues dans le recueil de problèmes que prépare actuellement M. F. X. Toussaint.

RECENSEMENT DE 1881

PROVINCES.	Superficie.	Nombre d'habitants.		Augmentation en 10 ans.	Augmentation par %.	Population par mille carré.
		en 1871.	en 1881.			
Québec.....	210,000	1,191,575	1,358,469	166,894	14 $\frac{17}{100}$ +	6 $\frac{47}{100}$
Ontario.....	180,000	1,620,851	1,943,460	322,609	19 $\frac{13}{100}$ +	10 $\frac{70}{100}$
Nouvelle-Ecosse.....	19,650	387,804	440,585	52,781	13 $\frac{66}{100}$ +	22 $\frac{40}{100}$ +
Nouveau-Brunswick.....	27,620	285,777	321,129	35,352	12 $\frac{37}{100}$ +	11 $\frac{60}{100}$
Ile du Prince-Edouard.....	3,000	95,000	107,781	12,781	13 $\frac{45}{100}$	35 $\frac{20}{100}$
Colombie-Anglaise.....	344,000	40,500	60,000	19,500	48 $\frac{14}{100}$	0 $\frac{17}{100}$
Manitoba.....	6,785	11,963	49,509	37,546	313 $\frac{46}{100}$	7 $\frac{31}{100}$
Nord-Ouest.....	1,754,000	80,000	100,000	20,000	25	0.057
Totaux.....	2,545,055	3,713,470	4,380,933	667,463	17 $\frac{26}{100}$	1 $\frac{78}{100}$

SOLUTION :

1^o. Pour trouver l'augmentation pendant l'époque décennale, opérez de la manière suivante : De 1,358,469 retranchez 1,191,575, etc., ce sont de simples soustractions.

2^o. Pour trouver l'augmentation par % dites : Si 1,191,575 donnent en 10 ans 1,358,469, 1 donnera 1,191,575 fois moins et 100 cent fois plus qu'un, d'où :

$$\frac{1,358,469 \times 100}{1,191,575} = 14 \frac{17}{100}, \text{ etc., etc.}$$

$$1,191,575$$

3^o. Pour trouver la population par mille carré dites : Si 210,000 carrés sont occupés

par 1,358,469, 1 donnera 210,000 fois moins d'où :

$$1358469 : 210,000 = 6 \frac{47}{100}$$

4^o. Pour trouver l'augmentation par cent de tout le Canada dites : Si 3,713,470, population de 1871, donnent en 1881 une population de 4,380,933, un donnera 3,713,470 fois moins et 100 donneront 100 fois plus qu'un d'où :

$$\frac{4,380,933 \times 100}{3,713,470} = 117.96. \text{ Retranchant}$$

$$3,713,470$$

100 je trouve une augmentation de 17 $\frac{26}{100}$ pour l'époque décennale, etc.

Toisé

Combien faudra-t-il payer pour faire peindre quatre portes de 7 pds 4½ pcs de hauteur sur 3 pds 8½ pcs de largeur, à raison de 33½ cts la verge carrée ?

pds	pcs	..
7	4	6
3	8	9
<hr/>		
22	1	6
4	11	0
	5	6
<hr/>		
27	6	0
	4	6
		8

surf. d'un côté d'une porte.

9)220	0	3	0	0
33½=	24	4	0	3
<hr/>				
3 pds=	3	vg	8	.00
1 pd=			11	½
			3	½

\$8.15cts, près.

M.—Expliquez cette opération.

E.—L'une des faces représente un rectangle de 7,,4,,6 sur 3,,8,,9=27..6,,0,,4,,6. Or, les quatre portes devant être peinturées des deux côtés, on aura donc à multiplier la face d'une porte par 8=220,,0,,3 que l'on divise par 9 pour avoir des verges carrées. =24,,4 x à 33½ cts=\$8.15+.

Algèbre

A et B ont vendu 130 verges de soie, dont 40 vgs par A et 90 par B. A a vendu à \$1.00 ½ de verge plus que B. Combien de verges chacun a-t-il donné pour une piastre ?

Solution.

Soit x le n° de verges vendues par B à \$1. et x + ½ " " " " A "

$$x + \frac{1}{2} : 40 :: \$1 : \frac{120}{3x + 1} \text{ prix de 40 vgs}$$

$$x : 90 :: \$1 : \frac{90}{x} \text{ " " 90 "}$$

$$42 = \frac{90}{x} + \frac{120}{3x + 1} \div 6$$

$$7 = \frac{15}{x} + \frac{20}{3x + 1}, \text{ dégagez les fractions.}$$

$$21x^2 + 7x = 45x + 15 + 20x \text{ par transposition:}$$

$$21x^2 - 58x = 15 + 21 \quad \frac{58}{21} \quad \frac{15}{21}$$

$x^2 - \frac{58}{21}x = \frac{15}{21} + 21$, complétez le carré.

$$x^2 - \frac{58}{21}x + \left(\frac{29}{21}\right)^2 = \frac{15}{21} + \frac{841}{441} = \frac{1156}{441}$$

$$x - \frac{29}{21} = \frac{34}{21} \therefore x = \frac{34 + 29}{21} = 3.$$

B a vendu 3 vgs pour \$1 et A 3½ vgs.

Bibliographie

Nous avons reçu dernièrement une série de livres classiques de la maison *Armand Colin et Cie., libraires-éditeurs*, 3, rue de Mézières, Paris. Merci à qui de doit pour ce précieux envoi.

Cette série se compose de plusieurs volumes pour l'enseignement des branches suivantes : La langue maternelle ; lecture pour tous les degrés, grammaire ; Histoire Sainte, Histoire de France, Géographique, Arithmétique.

Nous avons examiné attentivement tous ces différents ouvrages, et nous pouvons dire avec certitude, et sans rien exagérer, que c'est une des séries les plus complètes et les plus conforme aux préceptes de la pédagogie moderne. Tout est coordonné de manière à développer avec équilibre toutes les facultés de l'enfant, sans effort, ni pour lui, ni pour son maître.

Les instituteurs qui pourraient se procurer cette série, feraient assurément une précieuse acquisition.

AVIS DE L'ADMINISTRATION.—Nous prions ceux qui nous envoient leur abonnement par la poste de faire enregistrer leur lettre.